

LES ÉTIQUETTES SANS PRISE DE TÊTE - LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

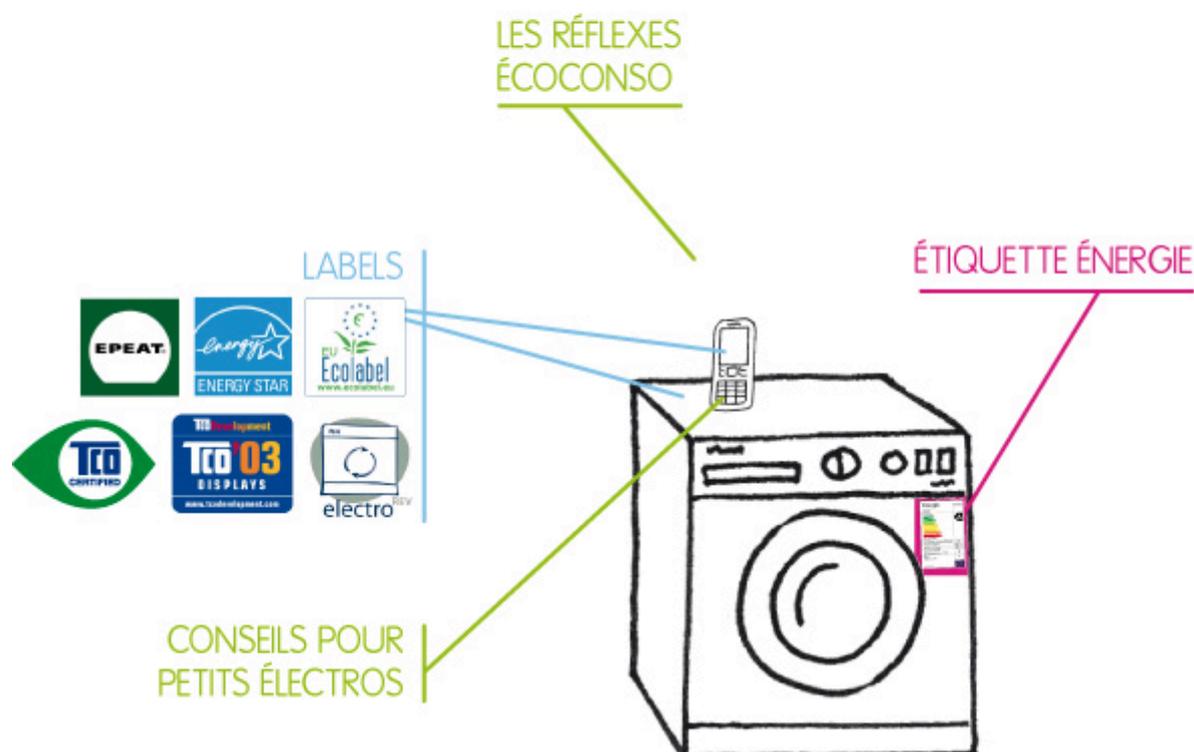
ARTICLES

[mise à jour : 04/2014]



Cliquez sur une des catégories de l'image ci-dessous (labels, conseils, étiquette...) pour obtenir plus d'informations.

APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



Introduction

En Wallonie, le secteur résidentiel (les ménages) est responsable de près d'un quart de la consommation d'énergie finale.

Par ailleurs, la consommation d'électricité chez les particuliers a augmenté de pratiquement 50% entre 1990 et 2010, malgré les campagnes d'utilisation rationnelle de l'énergie et les progrès enregistrés pour certains appareils (tels les écrans d'ordinateurs ou les réfrigérateurs).

En cause : la multiplication d'appareils (plusieurs télévisions, ordinateurs, smartphones, tablettes...), l'électronique qui s'introduit dans de plus en plus d'appareils (micro-ondes, cafetières, ...) et qui provoque une consommation en veille, l'éclatement des ménages (augmentation de 20% du nombre de ménages wallons entre 1990 et 2011, avec un tiers de ménages comptant une seule personne),...

La réduction de la consommation d'électricité permet :

- de réduire sa facture annuelle (surtout qu'1 kWh électrique coûte 3 fois plus cher qu'1 kWh de gaz ou de mazout) ;
- de diminuer les émissions de CO₂ : on considère qu'1 kWh électrique génère en amont l'émission de 250 g à 700 g de CO₂ ou la production de déchets nucléaires (en Belgique 55% de l'électricité provient de centrales atomiques).

Les appareils électriques consomment beaucoup de matières premières et d'énergie (de l'ordre de 1000 kWh pour un gros électro) lors de leur production aussi, lorsque l'on remplace un appareil il faut veiller à ce que le nouveau soit nettement plus économe en énergie pour amortir sa production.

[HAUT](#)

Les labels des appareils électriques et électroniques

En plus de leur fabrication, la consommation d'électricité des appareils électroniques en fonctionnement et en veille est également conséquente. Des labels existent pour choisir des appareils avec un impact réduit, les principaux étant : Energy Star, EPEAT et TCO.



EPEAT

L'EPEAT (outil d'évaluation environnementale des produits électroniques) est devenu le label le plus répandu aux USA pour les ordinateurs et les écrans. Il se base sur 23 critères obligatoires et 28 optionnels couvrant la consommation d'énergie, l'utilisation de substances dangereuses, la durabilité du matériel etc. Selon le pourcentage de critères optionnels respectés (les critères obligatoires doivent évidemment être respectés :-)

Il y a trois niveaux pour le label : **Bronze** (seuls les critères obligatoires sont respectés), **Silver** (au moins 50% des critères optionnels respectés) et **Gold** (au moins 75% des critères optionnels respectés).



Ce sont les entreprises elles-mêmes qui déterminent le nombre de critères respectés et il y a des contrôles.

Ce label connaît de plus en plus de succès en-dehors des USA également ; actuellement on trouve plus de 200 produits disponibles en Belgique dans la base de données de l'EPEAT.

<http://www.epeat.net/>

[HAUT](#)



TCO

La présence de ce label sur un produit assure qu'il respecte des critères de qualité (luminosité, qualité de l'image) mais aussi des critères environnementaux (respect de la norme Energy Star 5.0, respect de la directive RoHS sur l'utilisation de substances dangereuses, y compris les métaux lourds...) et de santé (faibles émissions électromagnétiques et sonores).

Vous trouverez ce label sur les écrans des ordinateurs, les ordinateurs, les imprimantes, les téléphones mobiles ...

<http://www.tcodevelopment.com/>

Il y a également l'Ange bleu, le Cygne Nordique et l'Ecolabel européen, tous basés sur une analyse du cycle de vie et fiables, mais peu de produits de bureau ont ces labels.

[HAUT](#)

L'écolabel européen



L'écolabel européen peut être attribué aux ordinateurs personnels, aux ordinateurs portables et aux téléviseurs.

Basé sur une analyse du cycle de vie, l'écolabel européen indique, pour les électros :

- Une consommation moindre d'énergie que les produits standard, tant en fonctionnement qu'en mode veille et juste dans la prise)
- Une utilisation efficace de l'eau (pour les appareils de lavage)
- une utilisation limitée de substances dangereuses (tels que les retardateurs de flamme)

www.ecolabel.eu

Il y a également l'Ange bleu et le Cygne Nordique tous deux basés sur une analyse du cycle de vie et fiables, mais peu de produits de bureau ont ces labels.

La multiplication des labels est un problème, heureusement il y a de plus en plus une cohérence entre ceux-ci. Par exemple le label TCO, l'EPEAT intègrent la norme Energy Star 5.0.

[HAUT](#)

ElectroREV

electroREV assure la qualité des appareils électroménagers récupérés et revalorisés par l'économie sociale en Wallonie et à Bruxelles. Cette marque de reconnaissance se veut un engagement clair envers le client. électro REV indique que les appareils vendus ont été vérifiés et, le cas échéant, réparés avec un respect de procédures de qualité. Ces appareils bénéficient d'une garantie de 6 mois. <http://www.res-sources.be/electrorev/>

[HAUT](#)

L'étiquette énergie

L'étiquette a été introduite en 1992 par la Commission européenne. Jusqu'en 2011, les appareils étaient classés en fonction de leur efficacité énergétique sur une échelle de lettres et de couleurs, la classe A (vert) étant la meilleure et la classe G (rouge) la pire.

Avec la nouvelle étiquette, les classes vont désormais de A+++ (vert, le plus efficace) à D (rouge, le moins efficace). Pour les réfrigérateurs à absorption l'échelle va de A+++ à G.

Cette étiquette est en vigueur pour les appareils de froid, les appareils de stockage du vin, les lave-linge, les lave-vaisselle, les téléviseurs et les aspirateurs.



L'étiquette reprend également la consommation électrique en kWh/an et la consommation d'eau en litres par an pour les appareils de lavage. Des pictogrammes indiquent le niveau de bruit en décibels (dB) et d'autres informations propres à chaque type d'appareil comme le volume utile pour les appareils de froid, le nombre de couverts pour les lave-vaisselle ou le kg de linge pour les lave-linge et les sèche-linge, ...

Voir aussi la [fiche-conseil n°97 sur l'étiquette énergie](#)

[HAUT](#)

Les réflexes écoconso

- Réfléchir avant d'acheter. La fabrication des appareils électriques et électroniques consomme énormément de ressources naturelles et d'énergie.
- Opter pour des appareils adaptés à nos besoins (inutile d'acheter trop grand ou trop gros, même si c'est une super promo : cela se paiera à l'utilisation).

- Préférer des appareils de réemploi, munis du label electroREV.
- Choisir des appareils qui consomment moins (classe A+++, Energy Star). Le site www.topten.be permet de trouver facilement les appareils les plus efficaces.
- Veiller à bien entretenir les appareils (p ex: remplacement des filtres...), cela diminue leur consommation et prolonge leur durée de vie.
- Pour diminuer le gaspillage d'énergie dû aux consommations de veille (celui-ci peut représenter 10% de la consommation d'électricité !), éteindre systématiquement les appareils après utilisation et les brancher sur un multiprise à interrupteur.
- Consulter le guide Greenpeace. « [Green Gadgets : Designing the Future](#) », 2014 : il indique quelles sont les marques qui font réellement un effort en matière d'environnement.

[HAUT](#)

Conseils pour les petits appareils

- **Télévision** : La consommation augmente avec la taille de l'écran. Préférer le LCD ou le LED, éviter le plasma.
- **Imprimantes** : pour un usage privé (non intensif), opter plutôt pour des imprimantes à jet d'encre, qui consomment beaucoup moins que des imprimantes laser.
- **Ordinateurs** : préférer un ordinateur portable, plus économe qu'un modèle fixe.
- **GSM / smartphone** : choisir un modèle avec une valeur DAS/SAR inférieure à 0,6 W/kg.

[HAUT](#)

Infos complémentaires

- **Lave-linge, lave-vaisselle** : préférer des appareils que l'on peut raccorder directement à l'eau chaude (sauf si celle-ci est produite avec de l'électricité)
- **Sèche-linge** : Appareil à éviter. Si achat, privilégier un modèle à pompe à chaleur (classe A).
- Fiche 134 - [l'électroménager longue durée](#)



Consultez ou téléchargez notre brochure "[Les étiquettes sans prise de tête](#)"

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

- [1] <https://www.ecoconso.be/fr/Les-etiquettes-sans-prise-de-tete%2C47>
- [2] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/etiquetage>
- [3] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/multimedia>
- [4] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/electromenager>
- [5] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>
- [6] <http://www.epeat.net/>
- [7] <http://www.tcodevelopment.com/>

[8] <http://www.ecolabel.eu>

[9] <http://www.res-sources.be/electrorev/>

[10] <http://www.ecoconso.be/fr/L-etiquetage-energetique-des>

[11] <http://www.topten.be>

[12]

<http://www.greenpeace.org/international/en/campaigns/detox/electronics/Guide-to-Greener-Electronics/Green-Gadgets/>

[13] <http://www.ecoconso.be/fr/Electromenager-de-longue-duree>

[14] <http://www.ecoconso.be/fr/Les-etiquettes-sans-prise-de-tete>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

